

# Appel à communications

## *Les normes corporelles comme enjeu d'altérité*

### **Colloque pluridisciplinaire**

organisé par l'URMIS (CNRS UMR 8245, IRD UMR 205),  
le LAHMESS (EA 6309) et le LAPCOS (EA 7278)  
de l'Université Nice Sophia Antipolis

**Les 9 et 10 octobre 2014**

Université Nice Sophia Antipolis  
Campus St Jean d'Angély

## Présentation

---

Au croisement de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie et de l'histoire, l'objectif de ce colloque pluridisciplinaire est de susciter des échanges entre disciplines et champs de recherche autour de la question du corps et des normes corporelles.

Plus précisément, cet appel à communication propose d'explorer les processus de régulation sociale<sup>1</sup> des normes corporelles sous l'angle de la (re)production des différences et de l'altérité. Son objectif est d'engager une réflexion sur le corps comme lieu d'imposition et/ou de subversion de normes corporelles au sein des rapports sociaux de sexe/genre, de classe et interethniques/de « race », mais aussi en lien avec d'autres critères tels que l'âge, le handicap, la religion ou l'orientation sexuelle. Nous nous intéresserons particulièrement aux approches du corps et des normes corporelles proposant une lecture en termes d'articulation des rapports sociaux ou d'intersectionnalité.

Depuis le travail de Michel Foucault (de *Surveiller et punir*, 1975, à *l'Histoire de la sexualité*, 1984), de nombreuses recherches se sont intéressées aux processus sociaux explicites et implicites qui participent à réguler, normaliser et contrôler les corps, mais aussi aux processus de subversion et de transformation par lesquels les individus composent avec les normes corporelles ou y résistent (Goffman 1977 [1963]). Les normes corporelles apparaissent en effet comme un outil de contrôle social, les corps faisant l'objet d'un tri sociétal et institutionnel impliquant une différenciation, une hiérarchisation (corps sains/malades ; civilisés/sauvages ; culturels/naturels), voire une mise à l'écart symbolique et matérielle des « Autres » (ouvriers, pauvres, femmes, étrangers, malades...). Dans cette optique, nous ne négligerons pas la dimension sensorielle à l'œuvre dans l'incorporation ou l'expression des normes corporelles. Les stimuli sensoriels jouent en effet un rôle non négligeable, souvent à notre insu, dans les processus de catégorisation sociale, notamment sous la forme de jugements moraux et de stéréotypes (raciaux, ethniques, de genre, d'âge, sociaux, etc.), ce que Joël Candau a appelé un essentialisme sensoriel (2013).

Les normes corporelles, en ce qu'elles participent à la hiérarchisation symbolique et matérielle des corps, sont ainsi centrales dans la (re)production et la naturalisation des rapports sociaux de classe, de « race », de sexe, etc. et dans les résistances qu'elles impliquent.

Les études portant sur les rapports de classe ont par exemple montré l'usage des normes corporelles dans les processus d'exploitation de classe et dans les processus de distinction sociale (Bourdieu 1979). De même, les études féministes ou de genre rendent compte des processus de régulation sociale des corps sur la base du sexe, du genre ou de la sexualité (Delphy 1998, 2001 ; Foucault 1984 ; Guillaumin 1992 ; Mathieu 1991). Les normes corporelles sont ainsi un enjeu central dans les représentations et catégorisations sociales instituant la « différence naturelle » des sexes (la « nature » supposée des femmes, l'hétéronormativité), mais aussi dans la division sexuelle de l'espace, du travail, des loisirs, de la famille (Cardi 2007 ; Vozari 2012) et dans les formes de résistance ou de contournement de ces injonctions (la subversion des normes de genre et de sexualité (Dorlin 2009)).

---

<sup>1</sup> La régulation sociale est entendue comme les processus d'imposition, de maintien et de négociation des règles et normes sociales.

De nombreux travaux ont également montré la régulation des corps selon des différenciations « raciales », ethniques et nationales dans les rapports esclavagistes, coloniaux (Clancy Smith 2006 ; Fanon 1952 ; Stoler 2013 ; Taraud 2003), mais aussi dans les contextes contemporains, autour de la (re)production des frontières – tant géopolitiques qu’ethniques, tant matérielles (mise à l’écart, enfermement) que symboliques (construction de l’altérité) (Fassin 2010 ; Guénif 2005 ; Poutignat & Streiff-Fénart 1999 ; Sayad 2006, 1999). En ce sens, les travaux portant sur le renforcement des frontières nationales et aujourd’hui européennes face aux migrations interrogent la dimension du corps, à la fois dans les modes de catégorisation des non-nationaux ou non-européens et dans les modes de contrôle, de mise à l’écart ou de rétention produits par les Etats et les réglementations européennes. Ici encore, les normes corporelles racisées, ethniques, nationales ou culturelles peuvent donner lieu à des usages subversifs de la part des groupes minorisés : des tactiques d’invisibilisation au retournement du stigmate (« *black is beautiful* ») et à l’expression identitaire par les corps.

Outre les assignations corporelles symboliques ou matérielles (re)produites au sein des rapports sociaux de classe, de sexe et de « race », d’autres catégories participent de la production de l’altérité, des frontières ou des discriminations. Ainsi des travaux récents (Bessin & Blidon 2012) montrent que l’âge est également une catégorie de classement à laquelle sont associées des caractéristiques sociales et des normes corporelles. Il en va de même pour les catégories relatives au handicap ou à l’apparence physique qui peuvent, elles aussi, fonctionner comme des « stigmates » (Goffman 1977), c’est-à-dire avant tout comme des écarts aux normes corporelles dominantes.

Enfin, les courants récents portant sur les approches « intersectionnelles » (Anthias 2013, Creshaw 1991) ou imbriquées des rapports de pouvoir ont montré l’intérêt de considérer la combinaison de ces rapports sociaux et de ces catégories (Bilge 2009 ; Yuval Davis & Anthias 1992). Ainsi, la régulation des corps selon des classements de genre et de classe sociale (Kergoat 2009), combinés aux catégorisations ethniques (Delphy 2008 ; Falquet et al. 2006 ; Guénif & Macé 2006 ; Juteau 1999 ; Sarah Banet-Wieser 1999 ; Scrinzi 2008 ; Stoler 2002) ou nationales (Dorlin 2007 ; Fassin 2006 ; Juteau 2000 ; Varikas 1998 ; Yuval-Davis & Anthias 1992) ainsi qu’à d’autres formes de classement tels que l’âge ou le handicap, constituent autant d’objets d’analyse particulièrement pertinents.

Dans cet appel, nous nous intéresserons en particulier à des contextes ou à des lieux institutionnels au sein desquels les normes corporelles apparaissent comme des enjeux d’importance, que ce soit à travers des formes de sublimation et de savoir des corps (les institutions sportives), des formes de construction et de prise en charge de la vulnérabilité, à travers des pratiques d’accompagnement ou de soin (les institutions médicales et de travail social, de *care*) ou des formes de contrôle physique ou répressif du corps (les institutions d’enfermement à vocation punitive, préventive ou de rétention administrative). De fait, chacune de ces institutions présente des logiques propres, de par son histoire, ses règles et ses pratiques internes. Mais elles partagent peut-être la caractéristique d’être des lieux où le « langage du pouvoir » s’ancre dans la normalisation des corps (Foucault 1976) et contribuent à modeler les corps, ses usages et ses pratiques, de sorte à (re)produire des rapports sociaux constitutifs de nos sociétés. Il nous importera alors de caractériser les façons dont le corps peut dans ces contextes s’avérer être un objet de discours (médical, psychologique, éducatif administratif, sécuritaire) et de pratiques de régulation, mais aussi un objet d’identification, de transformation ou de résistance.

C'est ainsi que cet appel à communication se propose d'étudier la (re)production de – et la résistance aux – normes corporelles, en ce qu'elles participent à la hiérarchisation symbolique et matérielle des rapports sociaux. Ce, en particulier, dans l'action d'institutions à vocation sanitaire, sportive, sociale et d'enfermement. Ces institutions peuvent s'inscrire non seulement dans des contextes régionaux ou nationaux, mais une attention particulière sera portée aux travaux portant sur une échelle européenne voire internationale.

4 axes principaux, mais non exhaustifs, ont été prévus pour ce colloque. Ils concernent quatre types d'institutions privilégiés, mais d'autres institutions ou domaines d'activité pourront être abordés.

- Les institutions de santé publique – qui fabriquent et prennent en charge des vulnérabilités corporelles (Cognet 2012 ; Cognet & Montgomery 2007 ; Fassin 2000, Fassin & Memmi 2004), en ciblant des populations « vulnérables » ou « à risque » (handicap, maternité, maladie).
- Les institutions sportives – où la discipline et la différenciation des corps constituent des fondements historiques (Corbin et al. 2011) et réglementaires (Bohuon 2012) et où les rapports sociaux de pouvoir trouvent un terrain d'expression et de mise en scène par les corps (Ferez 2012).
- Les institutions de travail social ou d'intervention sociale – qui ciblent également des populations vulnérables/à risque : champ de l'intégration, insertion sociale/professionnelle, parentalité, handicap, personnes âgées, violences faites aux femmes, travail du « care » (Bessin 2009, Vozari 2012).
- Les institutions et lieux de privation de liberté – où le contrôle physique des corps est assumé (Foucault 1975), qu'il s'agisse de prévention, de rétention ou de punition. On pense notamment aux institutions de régulation des frontières nationales ou européennes (immigration/intégration) – où les facteurs de classe, de genre, d'origine nationale sont mobilisés dans le tri menant au contrôle physique des corps.

## **Comité d'organisation**

---

Acosta Fernanda, Doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS.  
 Andres Hervé, Ingénieur d'étude CNRS, Université Nice Sophia Antipolis, URMIS.  
 Bergamaschi Alessandro, Enseignant chercheur, Université Nice Sophia Antipolis, LAMHES, URMIS.  
 Cunin Elisabeth, CR, IRD, Université Nice Sophia Antipolis, URMIS.  
 Manier Marion, Post-doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, URMIS.  
 Montvalon Prune (de), Doctorante, Université Paris Diderot, URMIS.  
 Schuft Laura, MCF, Université Nice Sophia Antipolis, LAMHES.  
 Verguet Céline, Post-doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS.

## Comité scientifique

---

Acosta Fernanda, Doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS.  
Bergamaschi Alessandro, Enseignant chercheur, Université Nice Sophia Antipolis, LAMHES, URMIS.  
Bilge Sirma, Professeure agrégée, Université de Montréal, CEETUM.  
Bohuon Anaïs, MCF, Université Paris SUD 11, CIAMS.  
Candau Joël, PR, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS.  
Clément-Guillotin Corentin, MCF, Université Nice Sophia Antipolis, LAMHES.  
Cognet Marguerite, MCF, Université Paris Diderot, URMIS.  
Cunin Elisabeth, CR, IRD, Université Nice Sophia Antipolis, URMIS.  
Héas Stéphane, MCF, Université Rennes 2, VIPS.  
Lambert Karine, MCF, Université Aix-Marseille, TELEMME  
Manier Marion, Post-doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, URMIS.  
Montvalon Prune (de), Doctorante, Université Paris Diderot, URMIS.  
Rinaudo Christian, PR, Université Nice Sophia Antipolis, Directeur adjoint de l'URMIS.  
Schadron Georges, PR, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS  
Schuft Laura, MCF, Université Nice Sophia Antipolis, LAMHES.  
Verguet Céline, Post-doctorante, Université Nice Sophia Antipolis, LAPCOS.  
Vidal Laurent, DR, IRD, Université Aix Marseille, SESSTIM  
Vigarello Georges, Directeur d'études EHES, Centre Edgar Morin

## Consignes pour l'envoi des propositions

---

Date limite pour l'envoi des propositions de communication : **28 Mars 2014**

Les propositions de communication (au format doc ou pdf) comporteront un titre et un résumé de 2000 signes environ. Il devra être précisé dans quel axe elles s'insèrent.

Elles sont à déposer sur la plateforme : <http://norm-corpo-2014.sciencesconf.org>

Adresse-mail de contact : [norm-corpo-2014@sciencesconf.org](mailto:norm-corpo-2014@sciencesconf.org)

Après évaluation, les réponses du comité scientifique seront communiquées pour le **15 mai 2014**

## Bibliographie indicative

---

ANTHIAS F. (2013). Intersectional what? Social divisions, intersectionality and levels of analysis, *Ethnicities*, vol.13, n°1, pp.3-19.

BANET-WIESER S. (1999). *The Most Beautiful Girl in the World: Beauty Pageants and National Identity*. Berkeley, University of California Press.

BESSIN M. (2009). La division sexuée du travail social, *Informations Sociales*, n° 152, pp. 70-73.

- BESSIN M. et BLIDON M. (dir.) (2011). Dossier « Vieillir », *Genre, Sexualité et Société*, n°6.
- BILGE S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité, *Diogène. Revue internationale des sciences humaines*, n°225, pp. 158-176.
- BOHUON A. (2012). *Le test de féminité dans les compétitions sportives: une histoire classée X ?*. Paris, Editions Ixe, préface d'Elsa DORLIN.
- BOURDIEU P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Minuit.
- CARDI C. (2007). Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social, *Déviance et Société*, vol.31, n°1, pp. 3-23.
- CORBIN A., COURTINE JJ, VIGARELLO G. (2011). *Histoire du corps*. Tomes 1-3, Paris, Seuil.
- CANDAU J. (2013). Une théorie sensorielle de l'identité, in Colon Paul-Louis (éd.), *Rencontres sensorielles. Perspectives ethnographiques sur les sens*. Paris, Éditions Petra, pp. 201-234.
- COGNET M., MONTGOMERY C. (dir) (2007). *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux*. Laval, Presses de l'Université (Collection Sociétés, cultures et santé).
- COGNET M. (2012). L'hôpital, un ordre négocié à l'aune des origines. « Français » et « Africains » en traitement pour un VIH-sida, *Migrations Santé*, n°144-145 (Les migrants face à leur santé : La réappropriation de soi), pp. 79-110.
- CRENSHAW K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color, *Stanford Law Review*, vol.43, n°6, pp. 1241-1299.
- DARMON M., HURTUBISE R., QUENIART A., (2008). Présentation : corps et politiques : entre l'individuel et le collectif, *Lien Social et Politiques*, n°59, pp. 5-147
- DELPHY C. (1998). *L'Ennemi principal, 1 : Economie politique du patriarcat*. Paris, Syllepse.
- DELPHY C. (2001). *L'Ennemi principal, 2 : Penser le genre*. Paris, Syllepse.
- DELPHY C. (2008). *Classer, dominer, qui sont les autres ?*. Paris, La Fabrique.
- DORLIN E. (2009). Vers une épistémologie des résistances. Introduction, in Dorlin E. (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris, PUF.
- FALQUET J., LADA E., RABAUD A. (dir.) (2006). (Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et "race". Repères historiques et contemporains, *Cahiers du CEDREF*. Paris, Université Paris-Diderot, pp. 7-29.
- FANON F. (1952). *Peau Noire Masques Blancs*. Paris, Seuil.
- FASSIN D. (dir.) (2010). *Les nouvelles frontières de la société française*. Paris, La Découverte.
- FASSIN D. (coord.) (2000). Dossier « Santé, le traitement de la différence », *Hommes et Migrations*, n°1225.
- FASSIN D., MEMMI D. (2004). *Le gouvernement des corps*. Paris, Éditions de l'EHESS.

- FASSIN E. (2006). Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations, in Fassin D., Fassin E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris, La Découverte.
- FEREZ S. (2012). From Women's Exclusion to Gender Institution: A Brief History of the Sexual Categorization Process within Sport, *The International Journal of the History of Sport*, vol.29, n°2, pp.272-285.
- FOUCAULT M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M. (1984). *Histoire de la sexualité*. Paris, Gallimard.
- GOFFMAN E. (1977 [1963]). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Paris, Minuit.
- GUENIF SOUILAMAS N. (2005). La réduction à son corps de l'indigène de la république, in Bancel N., Blanchard P., Lemaire S. (eds.), *La fracture coloniale*. Paris, La Découverte, pp. 174-184.
- GUENIF SOUILAMAS N., MACE E. (2006). *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour-d'Aigues, l'Aube.
- GUILLAUMIN C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté femmes.
- KERGOAT D. (2009). Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux, in Dorlin E. (ed.), *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*. Paris, PUF.
- MATHIEU N.C. (1991). *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, Côté-femmes.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J. (1999). *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.
- SAYAD A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil.
- SAYAD A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris, Éditions Raisons d'agir.
- SCRINZI F. (2008). Quelques notions pour penser l'articulation des rapports sociaux de « race », de classe et de sexe, in Falquet J., Rabaud A., Freedman J., Scrinzi F. (coord.), *Femmes, genre, migrations et mondialisation : un état des problématiques*, Cahiers du CEDREF, Université Paris Diderot, pp. 81-99.
- STOLER A-L. (2002). *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*. Berkeley, University of California Press.
- STOLER A.-L. (2013). *La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*. Paris, La Découverte.
- VARIKAS E. (1998). Sentiment national, genre et ethnicité, *Tumultes*, n°11, pp. 87-99.
- VOZARI A.S. (2012). Surveiller pour veiller en Protection Maternelle et Infantile, in Knibielher Y., Arena R.M. & Lopez C. (dir.), *La maternité à l'épreuve du genre*. Rennes, Presses de l'EHESS, pp. 109-116.
- YUVAL-DAVIS N., ANTHIAS F. (en association avec CAIN H.), (1992). *Racialized Boundaries: Race, Nation, Gender, Colour and Class and the Anti-racist Struggle*. London, Routledge.